

Les Franco-Terre-Neuviens : survie et renaissance équivoques

Éric Waddell and Claire Doran

Volume 23, Number 58, 1979

Le Québec et l'Amérique française : I- Le Canada, La Nouvelle-Angleterre et le Midwest

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021427ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021427ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Waddell, É. & Doran, C. (1979). Les Franco-Terre-Neuviens : survie et renaissance équivoques. *Cahiers de géographie du Québec*, 23(58), 143–156. <https://doi.org/10.7202/021427ar>

Article abstract

Of the three concentrations of French in Newfoundland only that of Port-au-Port can be considered indigenous. Its French and Acadian origins bear witness to what was once the French Shore and to the 19th century Acadian migrations. In spite of the anarchic circumstances of settlement and of the absence of any institutional autonomy or of close ties with the larger French-speaking world, the persistence of ethnic identity is assured until the 2nd World War. Thereafter the creation of a regional hierarchy and the passage from a household to a proletarian economy have dire cultural consequences. Minority status is assured, and massive assimilation results. However, c. 1970, this processus is challenged with the emergence of a small local élite, conscious of its ethnic specificity, and the intervention of a federal government concerned to ensure the survival of a pan-canadian *francophonie*. The resultant renaissance remains ambiguous because supported uniquely by the federal government and of interest only to the local élite.

LES FRANCO-TERRE-NEUVIENS : SURVIE ET RENAISSANCE ÉQUIVOQUES¹

par

Eric WADDELL

*Département de Géographie, université Laval, Québec
G1K 7P4*

et Claire DORAN

*Département de Géographie, université McGill, Montréal
H3A 2K6*

RÉSUMÉ

Des trois noyaux francophones de Terre-Neuve, seul celui de Port-au-Port est enraciné dans le milieu. Ses origines française et acadienne rappellent l'ancien statut juridique de cette Côte Française et les grandes migrations acadiennes du 19^e siècle. En dépit d'un peuplement anarchique, de l'absence d'institutions autonomes et de relations intimes avec le monde francophone, le maintien de l'identité ethnique est assuré jusqu'à la Deuxième Guerre. Dès lors la mise en place d'une hiérarchie régionale et le passage d'une économie familiale à une économie prolétaire provoquent de profonds remous culturels. Le statut minoritaire est confirmé; il en découle une assimilation généralisée. Cependant, vers les années 1970, ce processus est remis en question avec l'apparition d'une petite élite locale consciente de son identité ethnique, et l'intervention d'un gouvernement fédéral cherchant à assurer la survie d'une francophonie pan-canadienne. Soutenue uniquement par le Fédéral et n'intéressant que l'élite locale, la renaissance qui en suit reste équivoque.

MOTS-CLÉS : Franco-Terre-Neuviens, Acadiens, ethnicité, minorité francophone, Côte Française.

ABSTRACT

WADDELL, Eric and DORAN, Claire : Ambiguities in the Survival and Renaissance of the Newfoundland French

Of the three concentrations of French in Newfoundland only that of Port-au-Port can be considered indigenous. Its French and Acadian origins bear witness to what was once the French Shore and to the 19th century Acadian migrations. In spite of the anarchic circumstances of settlement and of the absence of any institutional autonomy or of close ties with the larger French-speaking world, the persistence of ethnic identity is assured until the 2nd World War. Thereafter the creation of a regional hierarchy and the passage from a household to a proletarian economy have dire cultural consequences. Minority status is assured, and massive assimilation results. However, c. 1970, this process is challenged with the emergence of a small local elite, conscious of its ethnic specificity, and the intervention of a federal government concerned to ensure the survival of a pan-canadian *franco-phonie*. The resultant renaissance remains ambiguous because supported uniquely by the federal government and of interest only to the local elite.

KEY WORDS: French Newfoundlanders, Acadians, Ethnicity, Francophone minority, French Shore.

« Nous sommes au bout du monde, les taxis ne passent pas par là, pas dans le bois, pas dans les nuages, les taxis ne viendront pas nous chercher sur la baie gelée, ni les chars d'assaut, ni les avions à réaction, les taxis ne passent pas, personne ne passe. La neige tombe en écrans, c'est le bout du monde... »

Herménégilde Chiasson
(tiré du poème « Blanc »,
in *Mourir à Scoudouc*,
Moncton, Éditions d'Acadie,
1974)



LES TROIS FRANCOPHONIES TERRE-NEUVIENNES

Même s'il existe trois noyaux distincts de francophones à Terre-Neuve, Labrador City, Saint-Jean et la péninsule de Port-au-Port, c'est seulement dans le troisième de ces noyaux que l'on trouve de véritables Terre-Neuviens d'expression française (figure 1). Ces derniers sont nés et ont développé des racines profondes dans le milieu; Terre-Neuve est pour eux le seul « pays ». Ainsi, les francophones de Labrador City, même s'ils forment quelque 25% de la population de la ville et sont munis de structures scolaires semi-autonomes, sont des gens de passage, des Québécois ou des Acadiens, qui « ont monté pour la piastre », tenter leur chance dans une ville minière, mais qui y vivent toujours dans l'attente de rentrer chez eux. À Saint-Jean, c'est un peu la même chose, des Québécois surtout, mutés par le gouvernement fédéral, les corporations de la Couronne ou la grosse entreprise canadienne, mais aussi des enseignants de français dans les écoles et à l'Université. Ces professionnels, qui ont les moyens de retourner souvent chez eux en visite, sont tous des résidents temporaires de la capitale terre-neuvienne. Mais il y a également un certain nombre de francophones établis d'une façon permanente dans la ville, des hommes de métier venus de Labrador City se lancer en affaires et des Saint-Pierrais attirés par un plus grand éventail d'emplois et un niveau de vie plus élevé. Installés tous deux en pays neuf de langue anglaise, ils s'intéressent peu au fait et aux revendications français. « Pour eux (les Saint-Pierrais) le français c'est pratiquement fini... ils viennent dans un pays complètement étranger ».

LES VÉRITABLES FRANCO-TERRE-NEUVIENS

Ignorés par la francophonie canadienne avant le début des années 70, et surtout oubliés par la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme des années 60, les « véritables » Franco-Terre-Neuviens de la côte ouest commencent à peine, sans doute au plaisir de certains intervenants, à se faire entendre et à être connus à l'échelle du pays, fournissant par leur existence même la preuve qu'une francophonie existe « from coast to coast » et dans toutes les provinces. Ainsi, ils ont pu attirer le secrétaire d'État (Pelletier) en tournée d'information en 1973, et le premier ministre (Trudeau) pour l'inauguration de leur première école bilingue en 1975. Entre-temps, ils ont fourni le dernier maillon à la chaîne interprovinciale de la Fédération des Francophones Hors-Québec (FFHQ) et de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Depuis ils ont pu profiter de la télévision française (Radio-Canada), reliée par satellite de Montréal et, tout dernièrement, susciter l'intérêt des cinéastes québécois désireux de fournir des images d'un autre îlot de francophones perdus dans la grande Amérique anglaise.

Mais qui sont ces Franco-Terre-Neuviens, et comment sont-ils parvenus à survivre et même à se faire entendre, si faiblement soit-il, tout en restant si peu nombreux et si marginaux dans la province la plus anglaise du pays ?².

QUELQUES DONNÉES FONDAMENTALES

D'après le recensement de 1971, 4,4% de la population, soit 1 260 personnes habitant la division n° 4³ (entre la rivière Serpentine au nord et le cap Ray au sud) sont de langue française. Les deux-tiers (820 personnes) se trouvent sur la péninsule de Port-au-Port où ils constituent environ 13% de la population totale, la plupart d'entre eux habitant les 3 villages « français » de Cap-Saint-Georges, Grand'Terre (Mainland) et Anse-aux-Canards (Black Duck Brook) qui se trouvent aux extrémités de la péninsule (figures 2 et 3). En dehors de la péninsule, des groupuscules francophones sont éparpillés

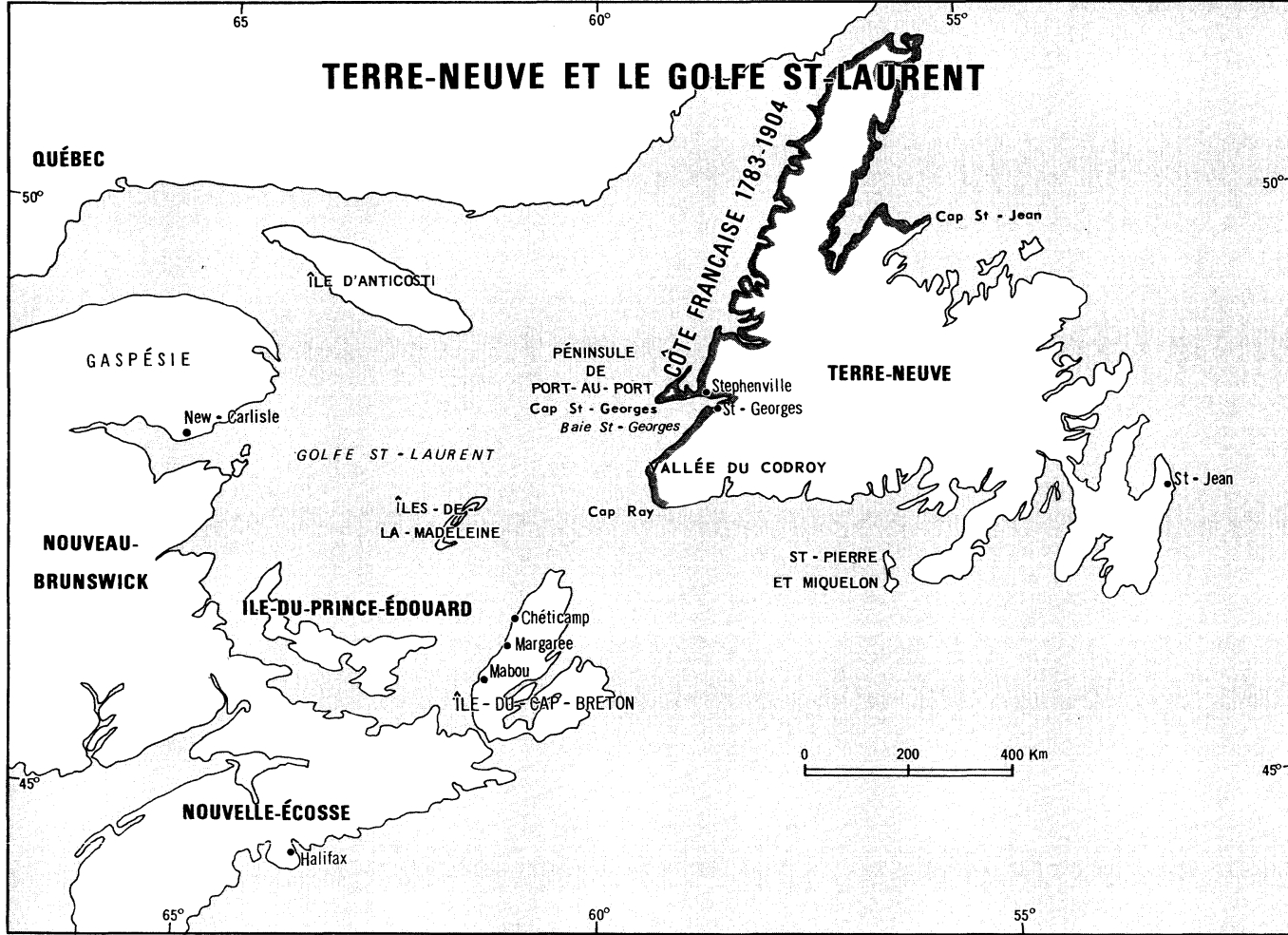


Figure 1

le long de la baie Saint-Georges, et même jusqu'à la vallée du Codroy. Cependant, toute action d'animation culturelle et linguistique est centrée dans les 3 villages, et surtout au Cap où ils sont carrément majoritaires.

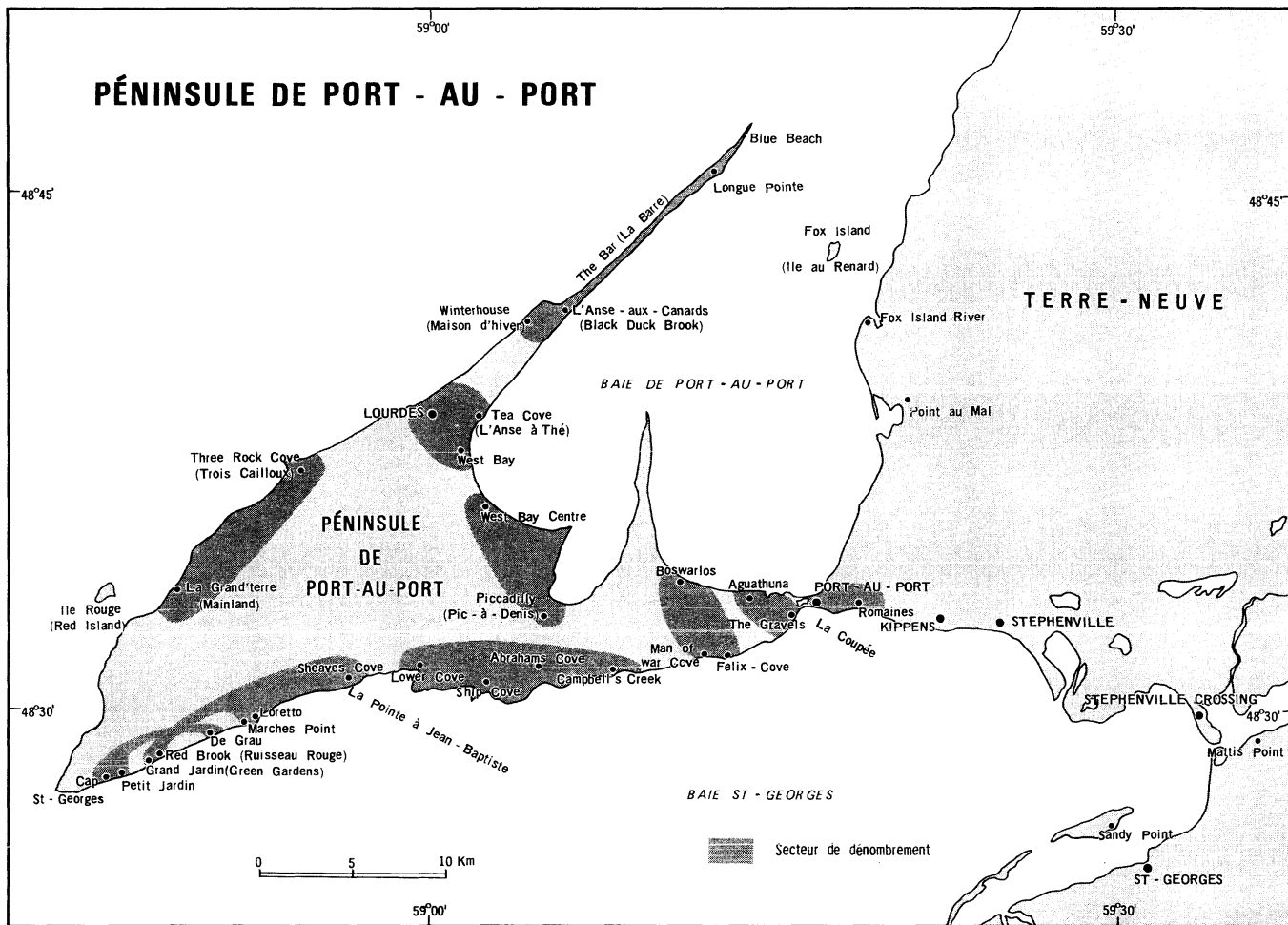
À première vue ces communautés ressemblent à bien d'autres villages acadiens se trouvant aux abords du golfe Saint-Laurent. Les noms de famille acadiens sont communs — Benoît, Cormier, Chiasson, Leblanc, Aucoin, devenus souvent, par la force des choses, Bennett, Chaisson, White et O'Quinn, mais il y en a autant d'origine française — Formanger, Simon, Retieffe, Rouzes — et bretonne — Cornect, Kerfont, Lagatdu — ou qui sont très connus à Saint-Pierre — Morazé, Briand, Ozon. Et il y en a même qui sont originaires des îles Anglo-normandes — Leprieur, Lecointre, Messervey. Cependant, la région n'a jamais vraiment fait partie de l'Acadie, ni ancienne, ni moderne, ses habitants n'ayant guère été encadrés par une hiérarchie acadienne, religieuse ou autre. En dépit de la diversité de leurs origines, certaines ressemblances existent entre Acadiens et Franco-Terre-Neuviens, surtout au niveau de la langue et du genre de vie. Ainsi, même si le breton était parlé et encore compris par quelques-uns jusqu'aux années 50, et si certains individus continuent à insister sur la différence entre le « bon » français et le parler de tous les jours, ce dernier ressemble beaucoup au langage de Chéticamp (et de certains patois français, notamment le fécampois). Ainsi, on palatalise les consonnes /k/ et /g/ pour faire « tchinze » de « quinze » et « djerre » de « guerre ». On prononce toujours les consonnes fortes (« tout » devient « toute »), on simplifie les verbe irréguliers (« faites » devient « faisez »), on a une conjugaison particulière des verbes en première et deuxième personnes (« j'avons », « j'avions », « j'aurions », etc.) et on possède un vocabulaire distinct (« brocher » pour « tricoter », « hardes » pour « vêtements », « gaboter » pour « voyager », « asteure », etc.).

Le genre de vie traditionnel est celui de maintes petites communautés maritimes — une économie familiale qui est à la fois pluraliste et cyclique (suivant les saisons et la disponibilité des ressources), basée sur la pêche commerciale côtière, mais avec un secteur vivrier important (agriculture d'appoint, cueillette et chasse), et le travail en forêt pendant la saison morte. Pour reprendre les paroles d'Antonine Maillét, ce sont des « Pêcheurs, bûcherons, forgerons, hommes à tout faire ou hommes à ne rien faire du tout ». Et de nos jours, ils exploitent, effectivement, les ressources de l'assurance-chômage et du bien-être social autant que celles de la mer.

Même si cette population est peu nombreuse et minoritaire (en dehors des trois communautés de Cap-Saint-Georges, Grand'Terre et Anse-aux-Canards), sans institutions qui lui soient propres ou qui relèvent de l'Acadie, sans tradition d'élite locale, et même si elle est composée de gens d'origines diverses qui se sont installés d'une façon anarchique sur la côte, elle a quand même réussi à conserver une certaine personnalité française pendant plus de trois générations. Du reste, cette personnalité est assez forte pour assurer une certaine relève, si fragile soit-elle, depuis le début des années 70. Ceci est d'autant plus remarquable qu'au niveau provincial on n'accorde aucune reconnaissance officielle au fait français, tandis qu'au niveau régional la frontière ethnique séparant la minorité francophone de la majorité anglophone est très diffuse puisque tous sont catholiques. Ainsi l'exogamie a toujours été permise par les autorités religieuses (ce qui n'était pas le cas au Québec et en Acadie jusqu'aux années 60, puisque les francophones étaient typiquement catholiques et les anglophones protestants).

Pour mieux comprendre les circonstances de cette survie, il faut tenir compte des conditions particulières du peuplement.

Figure 2



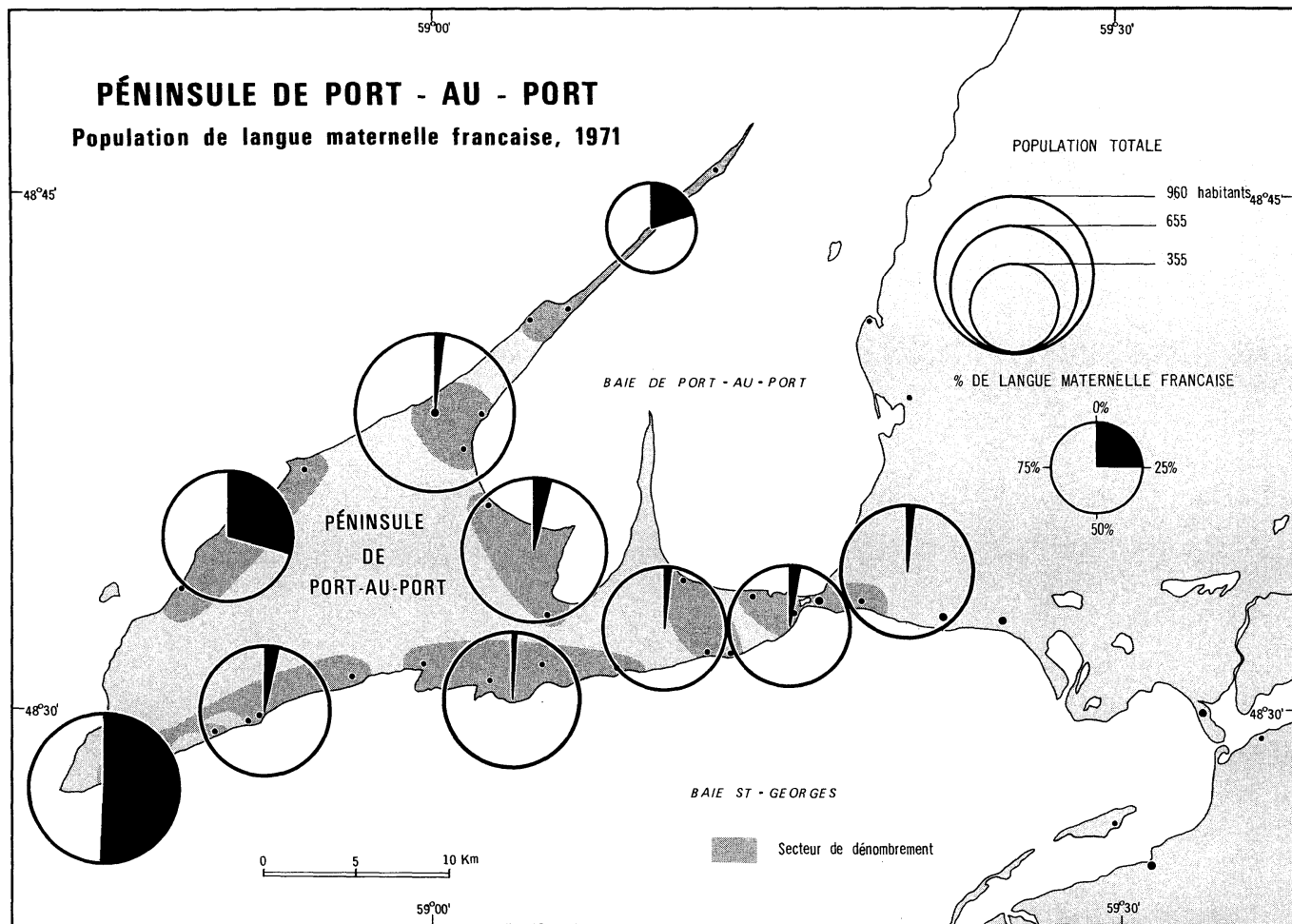


Figure 3

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE LOCALES DE LA CÔTE OUEST

Au 19^e siècle la côte ouest de Terre-Neuve faisait partie de deux mondes, celui d'une certaine France d'outre-mer, d'où une présence française jusqu'en 1904⁴, et celui du golfe Saint-Laurent, d'où une pénétration acadienne lors des grandes migrations maritimes originant du Cap-Breton, de l'Île-du-Prince-Édouard et des Îles-de-la-Madeleine.

Ces deux groupes, français et acadien, se distinguaient sur le plan sociologique, s'intéressaient à des ressources différentes, et se dirigeaient vers des destinations distinctes. La côte étant sous juridiction française, les Français vinrent dès la fin du 18^e siècle pêcher la morue et, plus tard, vers la fin du 19^e siècle, le homard. La pêche à la morue était une entreprise encadrée par l'État et organisée sur une base saisonnière à partir de postes de pêche situés sur des îles ou des péninsules. À la fin du régime, il restait 6 bases sur la Côte Française entre cap St-Jean et cap Ray, dont 3 dans la péninsule de Port-au-Port : Anse-aux-Canards, Île Rouge et Port-au-Port même (à la sortie de la péninsule). La plus importante était de loin l'Île Rouge, en face de la Grand'Terre, qui attirait 100 à 150 pêcheurs et grapiers chaque été.

Pour éviter le service militaire régulier, des Français (de Saintonge et de Normandie), des Saint-Pierrais et des Bretons se portaient volontaires pour servir sur les goélettes de pêche. La dureté de ce mode de vie encourageait plusieurs d'entre eux à désertier pour ensuite s'établir dans la péninsule. En plus, il y avait quelques familles venues de Saint-Pierre, installées à longueur d'année aux diverses bases par les autorités, pour protéger les installations. Attirés par la pêche au homard, qui était particulièrement profitable dans la péninsule, d'autres familles saint-pierraises vinrent, vers la fin du 19^e siècle, se joindre à eux. Propriétaires de goélettes, et venues à leur propre compte, ces familles agissaient comme maîtres de pêche et marchands, et construisaient leurs propres « canneries » pour transformer le homard sur place. Ainsi la petite population locale trouvait acheteurs pour les produits de la pêche et emplois dans les conserveries.

Les derniers Français sont arrivés en 1903 à la veille de l'extinction des droits accordés par le traité d'Utrecht. De cette filière française a pris racine une population à prédominance masculine. Établie aux extrémités des terres, dans un milieu exclusivement francophone (ou breton), comprenant des gens de divers milieux et niveaux d'instruction⁵, cette population masculine devait pour se reproduire aller chercher des épouses ailleurs.

Le déplacement des Acadiens vers la côte ouest de Terre-Neuve s'inscrivait dans le cadre global de l'expansion acadienne du milieu du 19^e siècle vers le nord du golfe Saint-Laurent. Venus par familles de Chéticamp, Margaree et Mabou (Cap-Breton), en passant parfois par les Îles-de-la-Madeleine, et voyageant dans leurs propres goélettes, ces gens étaient à la recherche de bonnes terres agricoles. Ils se dirigeaient donc vers le fond des baies, notamment la baie Saint-Georges et la vallée du Codroy. Des communautés importantes s'installèrent progressivement à Saint-Georges même et à Stephenville, autrefois appelé l'Anse-aux-Sauvages. Une fois sur place ils commencèrent à pénétrer dans la péninsule de Port-au-Port et à établir des rapports avec les Français : location de services aux maîtres de pêche, échange de provisions d'hiver contre produits de la pêche, hébergement de déserteurs et établissement de liens matrimoniaux. À cette époque la communauté était même assez dynamique pour exiger la présence d'un curé; le père Bélanger, venu des Îles-de-la-Madeleine vers 1850, y tint cette fonction.

Poussés par les mêmes pressions démographiques au Cap-Breton, des Écossais et des Indiens Mic-Mac participaient aussi à cette vague migratoire. On visait souvent la vallée du Codroy, mais la baie Saint-Georges finit par attirer un grand nombre de ces

migrants. Ceci est lié au grand dynamisme commercial de Sandy Point pendant la deuxième moitié du 19^e siècle.

Vers les années 1860, les sources du peuplement acadien se tarissent⁶. De plus, attirés par la pêche, la chasse au loup marin ou le cabotage, une partie de ses effectifs se dirigent vers la côte nord du golfe et les Îles-de-la-Madeleine.

Le milieu acadien de la baie se distinguait donc, à plusieurs égards, du milieu français de la péninsule. Premièrement, il y avait un équilibre plus grand entre les deux sexes chez les Acadiens. Deuxièmement, ceux-ci vivaient de la terre plutôt que de la mer : le bois et la chasse servant de complément à l'agriculture. Troisièmement, une plus grande diversité ethnique se retrouvait dans ces foyers de peuplement acadien. De ces deux groupes, celui d'origine française a le mieux résisté aux processus d'assimilation. Cette plus grande ténacité culturelle et linguistique s'explique en raison du plus grand isolement des habitants de la péninsule, et l'homogénéité linguistique relative de la population, d'une organisation économique centrée sur la famille et, finalement, de la présence au sein de la première génération de nombreuses personnes instruites. C'est seulement à partir des années 1930 que les quelques familles anglaises installées parmi les francophones de la péninsule commencèrent à résister à l'assimilation; chez les Acadiens des transferts linguistiques vers l'anglais se manifestèrent dès le début grâce à la plus grande diversité linguistique du milieu. De plus l'équilibre de cette dernière région fut bouleversée très tôt et à plusieurs reprises, notamment avec l'arrivée de la voie ferrée à la fin du 19^e siècle, plus tard de la route trans-terre-neuvienne, de diverses industries (notamment des scieries) et, pendant la Deuxième Guerre, d'une énorme base militaire à Stephenville, base qui a littéralement effacé de la carte l'Anse-aux-Sauvages. Toutes ces activités ont sollicité une main-d'oeuvre locale et amené dans leur sillage beaucoup d'étrangers.

SURVIE ET DÉSINTÉGRATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE, 1904-70

Deux développements complémentaires expliquent la trajectoire ethnique prise par cette population, à savoir la désintégration rapide de son identité macro-ethnique et le maintien d'une certaine identité micro-ethnique. D'abord, sur le plan culturel, on assiste à un isolement progressif du monde francophone, à l'appauvrissement des ressources culturelles internes, et à une pénétration progressive du milieu par la culture anglaise dominante. Ensuite, sur le plan économique, c'est le passage progressif d'une économie d'*out-port* (c'est-à-dire familiale, pluraliste et mi-vivrière, donc relativement autonome) à une économie de type capitaliste et « périphérique » impliquant la prolétarianisation progressive de la population et une plus grande spécialisation économique. Ce processus se décompose en deux étapes, chacune équivalant à une génération dans la vie de la population : de 1904 aux années 30, et des années 30 aux années 60.

De 1904 aux années 30. Même si 1904 marque la rupture de tout lien formel avec la France, les liens avec le monde francophone n'étaient pas coupés pour autant. Grâce à un noyau de gens instruits, on a pu dans certains cas entretenir une correspondance avec la parenté de France ou de Saint-Pierre. Ces personnes faisaient aussi venir des journaux de la France et du Québec (notamment *La Patrie* et *La Presse*) qu'ils se lisaient entre eux à haute voix. Ayant gardé leur nationalité française, plusieurs hommes retournèrent en France pour devenir combattants lors de la Première Guerre Mondiale. Les liens avec Saint-Pierre étaient entretenus grâce au passage fréquent de « vieux smugglers » qui apportaient des boissons et différents produits de luxe. À la même époque, des premiers liens se nouaient avec des Canadiens français dans les camps de bûcherons à Corner-

brook et ailleurs, mais aussi grâce aux pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré. À cause de la présence acadienne il y eut même, pendant cette période, une certaine reconnaissance du fait français au sein de l'Église catholique, même si l'influence de cette dernière était relativement restreinte. C'est ainsi que de 1912 à 1928 un curé acadien originaire de l'Île-du-Prince-Édouard fut en poste à Lourdes, de même y trouva-t-on, pendant un certain temps, une maîtresse d'école acadienne, Mlle Poirier, venue de la vallée du Codroy. Ainsi, sans perdre de vue une certaine patrie française d'outre-Atlantique (en passant par Saint-Pierre), ils ont pris connaissance d'une certaine francophonie d'Amérique, un univers dont ils ne connaissaient que des bribes et avec lequel ils ne s'identifiaient pas.

Ces quelques liens avec la francophonie lointaine n'empêchèrent pas l'isolement de cette population qui resta ainsi très « protégée » sur le plan régional. L'absence de routes et une autarcie partielle créent une situation où les liens avec l'extérieur ne sont assurés que par quelques individus. Cela restreint au strict minimum les contacts avec les anglophones et assure une certaine égalité dans les rapports inter-ethniques. Dans un tel contexte le caractère francophone et ethnique des communautés pouvait s'exprimer librement et englober à la fois l'univers économique et social : ressources locales, économie familiale, vie familiale et réseau de parenté. Malgré l'absence de contacts soutenus avec le monde francophone extérieur, la langue française restait utilisée dans tous les domaines, et le groupe ethnique ne se sentait nullement brimé, à peine conscient qu'il était de sa condition minoritaire.

Des années 30 aux années 60. La disparition des derniers « vieux français », ou encore des derniers lettrés, signifia la rupture de toute communication écrite avec le monde francophone. La Crise des années '30, l'organisation d'une garde côtière pour arrêter la « contrebande » servirent aussi à effriter les liens fragiles avec d'autres milieux francophones. Avec la reprise économique et, ensuite, l'avènement de la Deuxième Guerre, les communautés francophones furent progressivement intégrées à un ensemble régional. N'étant plus isolé par rapport au reste de la province, l'on éprouve pour la première fois et le sentiment et la condition d'être une minorité. Le travail salarié, à l'extérieur, prend une ampleur considérable avec la création de la base militaire américaine de Stephenville en 1941. L'établissement d'un réseau routier permet à cette base d'attirer sa main-d'oeuvre des extrémités mêmes de la péninsule. La présence de cette base occasionne aussi la destruction totale de la cohérence spatiale de la population acadienne de la baie. Avec l'abandon massif de la pêche et des activités vivrières, toutes les communautés connaissent un affaiblissement prononcé de l'économie familiale. On constate également le début de changements linguistiques au sein des familles francophones. Ainsi, même si la communauté reste physiquement et sociologiquement intacte, l'importance de l'anglais, en tant que langue de la majorité, langue de travail et langue du pouvoir, est ressentie à un point tel que des transferts linguistiques commencent à se manifester surtout dans les familles optant pour un travail salarié à l'extérieur. Et cette volonté d'abandonner le français trouve un appui fortuit chez un clergé, maintenant exclusivement irlandais, qui demande aux parents de baptiser leurs enfants avec des noms anglais et de leur parler uniquement dans cette langue.

En dépit de cette rupture économique et culturelle, l'isolement géographique des communautés francophones des extrémités de la péninsule persiste. Et même si des individus en sortent en plus grand nombre, plus souvent et pour plus longtemps, la culture traditionnelle reste forte et les institutions de la majorité (École, Église, État) tiennent peu de place dans ces villages.

Si quelques « smugglers » saint-pierrais fréquentent encore la région jusqu'au début de la Deuxième Guerre et que l'on rencontre des Québécois, ici et là, dans les camps de

bûcherons à travers les provinces atlantiques, une seule innovation sert à assurer quelques liens affectifs avec l'Amérique française durant cette période. La radio française, CHNC New Carlisle (Gaspésie), se met en ondes le 23 décembre 1933, et se fait entendre pendant au moins 20 ans dans la péninsule. On écoute l'accordéoniste Tommy Duchesne, le chapelet et surtout « Séraphin ». Tout le monde se réunit dans les maisons de ceux qui possèdent des récepteurs. On s'identifie facilement à cette culture québécoise rurale et catholique, et aujourd'hui, en dépit de la disparition de Séraphin des ondes et de la quasi-impossibilité de capter ce poste (à cause de l'ampleur de l'interférence) les vieux racontent avec amour les personnages et les événements de cette époque radiophonique.

L'intégration de Terre-Neuve à la Confédération canadienne en 1949 ne modifia en rien cet état de choses, sinon pour renforcer la dépendance des communautés francophones par rapport aux structures régionales et accentuer ainsi leur marginalité ethnique. Sur le plan économique, l'intervention d'un État fort assure une situation de dépendance totale vis-à-vis de l'extérieur. Toutes les « ressources » (ou sources de revenu familial) exploitées par la population locale, de la pêche jusqu'au bien-être social, en passant par les projets PIL et le service d'éducation aux adultes, sont contrôlées d'une façon ou d'une autre par le gouvernement central. Cette intégration dans le système régional est renforcée par les médias régionaux anglophones qui monopolisent toute l'information. La radio française de New Carlisle, de plus en plus difficile à capter et à contenu moins pertinent, est ainsi reléguée aux oubliettes.

Cette rupture de l'isolement et l'imposition d'une marginalité signifient sur le plan linguistique et ethnique, que les francophones sont confrontés de plus en plus souvent au monde anglophone où les échanges et le travail s'accomplissent dans une langue qu'ils maîtrisent mal et où leur propre langue est non seulement inadéquate mais aussi méprisée. Les relations entre francophones et anglophones se multiplient et concernent la quasi-totalité des adultes. Hors du cadre local, elles prennent nettement l'allure de relations minorité-majorité, c'est-à-dire d'une inégalité caractérisée par l'humiliation et la perte d'initiative de la part de la minorité, et d'un mépris et d'une perpétuation des préjugés de la part de la majorité.

Même au sein des communautés francophones, grâce aux pouvoirs accrus de l'Église catholique, l'identité ethnique est contestée. La création d'un solide réseau scolaire anglais et confessionnel institutionnalise une situation où la compétence dans la langue anglaise est exigée dès l'âge de cinq ans plutôt qu'au moment où l'on entre sur le marché du travail. Tout enfant qui arrive à l'école ne sachant pas l'anglais est renvoyé à la maison. Les années cinquante et soixante deviennent une période d'assimilation précoce et rapide sur un front si large que seulement les familles les plus traditionalistes (plaçant peu de valeur dans une éducation formelle, pratiquant une pêche côtière organisée sur une base familiale et s'intéressant toujours aux activités vivrières) sont épargnées.

À la fin des années 60, les communautés francophones affichent une profonde anomie. Comme d'habitude tout *out-port* il y eut effondrement de l'économie familiale et perte d'une relative autonomie locale en faveur d'une dépendance économique extrême à l'égard des centres éloignés. Mais, en plus, privée d'une élite ethnique locale et se voyant imposée une puissante élite étrangère qui n'admet pas sa spécificité, la population est en pleine désintégration culturelle. Le français est devenu langue privée dont l'utilisation est limitée aux réseaux sociaux et aux activités les plus traditionnelles, et bon nombre de participants dans ces réseaux ne sont que des bilingues passifs. L'anglais pénètre massivement même les foyers de ces communautés grâce à la fois à une jeunesse instruite en anglais, qui nie de plus en plus ses origines françaises, et à la télévision qui est ouverte du matin au soir. À l'intérieur d'une population d'origine française, le clivage s'accroît entre ceux

dont l'orientation économique reste familiale et centrée sur le village et ceux qui choisissent le travail rémunéré à l'extérieur. Ces différences sur le plan du mode de vie et de la consommation se traduisent, au niveau ethnique, en attachement à la langue et à la culture françaises chez les premiers, et anglaises chez les deuxièmes.

Finalement cette intégration aux structures régionales sert à créer une conscience et une identité terre-neuviennes à tel point que lorsque les jeunes partent pour les centres urbains à la recherche du travail, ils choisissent tout naturellement Halifax ou Toronto plutôt que Montréal et quand ils voyagent au Québec, ils utilisent la langue anglaise de préférence à la langue française.

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Vers 1970 on va jusqu'à nier l'existence même des francophones dans la péninsule de Port-au-Port. D'après les autorités régionales, c'est strictement du folklore. Et puis, soudainement, la situation prend une tournure imprévue; les francophones exigent des écoles et une télévision françaises, la reconnaissance d'autres droits linguistiques et culturels, et se manifestent de plus en plus au sein de la francophonie canadienne. L'initiative vient à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de la communauté. La coïncidence est tout à fait fortuite et sert à donner plus d'essor au mouvement sans toutefois amenuiser certaines de ses contradictions.

Avec la création des écoles, l'on souhaitait, suivant la tradition terre-neuvienne, former des instituteurs locaux. En formant ceux-ci on a fini par créer, pour la première fois, une petite élite locale (d'une vingtaine de personnes peut-être) se percevant comme francophone et terre-neuvienne, et se définissant ouvertement comme telle. Cette prise de conscience, garantie par un séjour à Memorial University of Newfoundland (Saint-Jean) où ces instituteurs choisissent inéluctablement le français comme « majeur », leur permet de se réapproprier leur langue, en devenant lettrés et en améliorant leur vocabulaire. Ce séjour était souvent pénible puisque seulement le français standard avait droit de parole, le français terre-neuvien étant surtout perçu comme un patois obscur et sans pertinence. Mais même cette indifférence des maîtres servait à stimuler une prise de conscience chez les Franco-Terre-Neuviens, tout en les poussant à cacher leur identité propre au sein du département de français.

De retour dans leurs villages, ces mêmes instituteurs commencèrent à contester les politiques de l'Église et de la Commission scolaire. Mais traités de marginaux et fauteurs de trouble, et incapables de faire plier les autorités, leur contestation tourna vite en résistance passive, sous forme, par exemple, de confessions en français devant un curé unilingue anglais.

À peu près en même temps (1970) le gouvernement fédéral, par l'entremise du secrétaire d'État, commence à s'intéresser à la population. Ceci se fait dans le but d'assurer la « survie » et « l'épanouissement » des minorités de langue officielle et promouvoir ainsi le bilinguisme et le biculturalisme « from coast to coast ». Heureux de la découverte d'une population francophone à Terre-Neuve, le secrétariat d'État encourage la création, à Cap-Saint-Georges, d'un groupe voué à la promotion culturelle (« les Terre-Neuviens français ») dès la fin de 1970, groupe qui pourra par la suite recevoir des fonds fédéraux pour fins d'animation sociale.

Cette initiative fédérale servit à légitimer les revendications de l'élite locale en créant une association officielle pour représenter la minorité et en fournissant les moyens pour

entreprendre une action régionale et provinciale. Tout naturellement ce groupe de pression et d'animation fut vite dominé par les instituteurs.

L'intervention fédérale, par sa nature même, assure aussi une certaine intégration à l'intérieur de la francophonie canadienne : échanges scolaires et autres, participation aux assises d'ACELF et de la FFHQ, etc. Ainsi, un appui des autres minorités francophones leur est assuré. Les résultats ne tardent pas à se manifester : programme d'immersion française à Cap-Saint-Georges⁷ et présence de la télévision d'État, reliée par satellite de Montréal à partir de 1975. Il est ensuite question d'animateurs financés par les fonds fédéraux.

Cependant, si toutes ces initiatives servent à institutionnaliser une élite qui s'affirme en tant que franco-terre-neuvienne, qui voyage beaucoup pour participer à la grande francophonie canadienne, et qui s'est vu octroyer les instruments de sa propre survie, il n'est pas clair qu'elles ont modifié pour autant le sort de la majorité des francophones. La masse continue à s'angliciser et se révèle peu intéressée à renforcer son identité historique, culturelle et linguistique. La logique de son comportement est évidente. Les préoccupations fondamentales des habitants des régions périphériques sont d'ordre économique. D'une part, les politiques linguistiques fédérales ne touchent guère à ce domaine, si ce n'est que pour fournir une autre ressource d'appoint à quelques membres privilégiés d'une population marginale. Ainsi, aux yeux du Franco-Terre-Neuvien moyen « on hâte le français comme on hâte les stamps ! » À Terre-Neuve, comme ailleurs, ce nouveau pouvoir, en termes de langue de travail et de promotion sociale, parle anglais. Afin d'assurer une meilleure intégration dans cet ordre plus ou moins explicite, le travailleur local, qui est peu mobile par rapport à sa propre élite, a intérêt à se conformer culturellement et linguistiquement. Autrefois Français, Breton, Saint-Pierrais ou Acadien, ensuite pêcheur et habitant de Cap-Saint-Georges, Grand'Terre ou Anse-aux-Canards, il est maintenant en train de devenir simple Terre-Neuvien. Et il n'est pas certain qu'on puisse être à la fois Terre-Neuvien et Canadien français. Pour l'élite, cette double identité est possible, grâce à une mobilité sans ambage entretenue par l'État fédéral. Mais combien de temps peut durer une élite sans masse ou assise locale ?

NOTES

¹ La recherche dont cet article est issu a été entreprise dans le cadre d'un projet portant sur les minorités ethniques dans le golfe Saint-Laurent (subventionné par le Conseil des Arts du Canada : S71-1560) et une enquête sur les francophones de Terre-Neuve et du Labrador (commanditée par le secrétariat d'État). Plusieurs visites sur le terrain ont été effectuées en 1972, 1974 et 1975. Une première version de cet article a été présentée dans la section Études Acadiennes, au 43^e Congrès de l'ACFAS, tenu à Moncton en mai 1975. Eric Waddell est le responsable de cette version finale du texte.

² Les Franco-Terre-Neuviens ne sont pas totalement inconnus des chercheurs en sciences humaines. Trois études en particulier méritent d'être consultées, Biays (1952), Lamarre (1971) et Matthews (1976 : ch. 5).

³ Il faut considérer ce chiffre avec réserve. De nombreux francophones évitent de se déclarer comme tels devant une autorité officielle à cause de la « francophobie » que l'on retrouve encore aujourd'hui à Terre-Neuve. Fait intéressant à noter, 2060 personnes au niveau de la même division de recensement affirment être bilingues, 64% de plus que ceux de langue maternelle française. Il est peu possible que beaucoup d'anglophones soient bilingues !

⁴ Même si le traité d'Utrecht (1713) accordait Terre-Neuve à l'Angleterre, les droits saisonniers de pêche et de séchage des poissons sur la Côte ouest furent laissés à la France jusqu'en 1904. Surnommée ainsi la Côte Française, son étendue fut redéfinie à plusieurs reprises pour être réduite en 1783 à la région allant du cap Saint-Jean au cap Ray. Durant cette période de contrôle français, tout peuplement fut interdit de part et d'autre, et les colons étaient souvent persécutés par les maîtres de pêche français.

⁵ Selon la tradition locale, tout au moins un déserteur fut formé pour « porter la soutane ».

⁶ Il se peut que les migrations entre Chéticamp et la vallée du Codroy se soient poursuivies jusqu'à la fin du 19^e siècle. De toute manière, les liens entre ces deux endroits furent maintenus au moins jusqu'aux années 1920; les gens du Cap Breton traversant le *Détroit* en goélette chaque automne pour vendre bétail et beurre à leur parenté terre-neuvienne (Père Anselme Chiasson, communication personnelle, mai 1975).

⁷ Ce programme a commencé au niveau de la maternelle et doit évoluer d'année en année avec, à partir de la 3^e année, l'introduction progressive de l'anglais. Le but est de créer un programme bilingue intégral.

BIBLIOGRAPHIE

- BIAYS, Pierre (1952) Un village terreneuvien : Cap-Saint-Georges. *Cahiers de Géographie*, 1, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DORAN, Claire (1974) *Adaptation et économie familiale dans une petite communauté rurale francophone de Terre-Neuve*. Thèse de maîtrise. Département de géographie, université McGill, Montréal.
- LAMARRE, Nicole (1971) Parenté et héritage du patrimoine dans un village français terre-neuvien. *Recherches sociographiques*, 12(3): 345-359.
- MATTHEWS, Ralph (1976) "There's No Better Place Than Here". *Social change in three Newfoundland communities*. Toronto, Peter Martin Associates.
- WADDELL, Eric (1975) *Les francophones de Terre-Neuve et du Labrador*. Rapport présenté au programme des groupes minoritaires de langue officielle, Secrétariat d'État, Ottawa.